

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINT-VIATEUR

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE
DU 26 NOVEMBRE 2013

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur tenue à la salle 104 (grande salle) de l'école Saint-Viateur le vingt-six novembre deux mille treize à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

M^{mes} Annie Beaupré
Jessica D'Amours
Manon Duhaime
Louise Gagné
Julie Lefebvre
Marie-Michèle Petitclerc

MM. Claude Beaulieu
Daniel Boilard
Ulrick Chérubin Jr
Simon Délisle
Réjean Paquette

Aussi présent :

M. Pierre Roy, directeur

ABSENCES

Étaient absentes :

M^{mes} Marjolaine Allard
Geneviève Guévin

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Pierre Roy.

**LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

CE-650-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Annie Beaupré,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté tel que
déposé.

ADOPTÉE

**LECTURE ET
ADOPTION
PROCÈS-
VERBAL DU
22 OCT. 2013**

CE-651-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Simon Délisle,
QUE suite à la lecture du procès-verbal du 22 octobre 2013, par
chacun des membres du conseil, que ce procès-verbal soit adopté tel que
rédigé.

ADOPTÉE

**INTERVENTION
DE
L'ASSEMBLÉE**

Information sur le programme d'anglais intensif :

Monsieur Roy présente le diaporama sur le programme d'anglais intensif aux membres et aux parents présents. Tous se prononcent sur le sujet. Monsieur Roy répond aux questionnements soulevés. Les parents sont en faveur du projet à condition que celui-ci soit sur une base volontaire et que les enseignants soient en faveur également. Il est suggéré qu'un comité soit formé.

Les membres du conseil d'établissement poursuivent la présente réunion au salon du personnel de l'école Saint-Viateur.

Information et correspondance :

Aucune

Comité de parents :

La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le lundi 9 décembre prochain.

Activités des élèves de 6^e année :

Monsieur Roy présente les activités prévues par les élèves de 6^e année finissants en 2013-2014.

Vente de cartes de Noël :	19 octobre au 15 décembre 2013
Empaquetage au Maxi :	mars 2014
Vente de livres :	15 mai 2014

Ski alpin et coucher au Mont-Vidéo :	février 2014
Visite du Palais de Justice d'Amos :	mai 2014
Arbres en arbres :	17 juin 2014
Soirée à la polyvalente :	19 juin 2014
Cité de l'Or :	19 juin 2014
Album des finissants	

Les enseignantes demande un congé en après-midi pour les élèves seulement, au retour du Mont-Vidéo.

Elles demandent également un congé pour les élèves et les enseignantes, le 21 juin 2014, puisque la soirée à la polyvalente se termine très tard.

CE-652-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Julie Lefebvre,

QUE les activités des élèves de 6^e année ci-haut mentionnées soient acceptées telles que présentées.

ADOPTÉE

Présentation des services complémentaires à l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur :

Monsieur Roy présente les services offerts à l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur.

Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles de la CSH 2014-2015 :

Monsieur Roy remet le document « Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles pour l'année scolaire 2014-2015 » à tous les membres du conseil d'établissement. Les critères demeurent les mêmes que l'année 2013-2014.

Critères de sélection des élèves pour les classes à vocation musicale 2014-2015 :

Monsieur Roy remet à tous les membres l'échéancier 2013-2014 concernant la sélection des élèves pour les classes à vocation musicale 2014-2015.

Anglais intensif :

Lors du CE, il a été clairement mentionné que les parents aimeraient avoir un programme d'anglais intensif à l'école. Toutefois, ils sont conscients que le programme doit provenir de l'intérieur de l'équipe-école. Ainsi, il a été suggéré qu'un comité formé des membres du personnel, de la direction et de la conseillère pédagogique d'anglais de la CSH se réunit pour concevoir certains scénarios d'implantation du programme. Que ceux-ci soient dans le respect du programme à vocation musical de l'école.

Suivi au projet éducatif :

Ce point a été reporté à une réunion ultérieure.

**LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-653-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Ulrick Chérubin Jr.,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Il est 21 h 35.

Réjean Paquette, président

Manon Duhaime, secrétaire